

« Des contradictions, des non-dits »

Cette semaine, l'élu loirétain va travailler, avec ses collègues, à déterminer les noms de celles et ceux qui doivent être auditionnés par le Sénat.

Cédric Gourin

cedric.gourin@centrefrance.com

« C et été, tout le monde m'en a parlé », commente le sénateur PS du Loiret Jean-Pierre Sueur. Au comice agricole de Coullons jusqu'au bord de la Neva, au musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, où il avait promis de longue date d'emmener son épouse.

Sur les chaînes d'info continue et dans les JT, le visage du parlementaire loirétain aura été omniprésent fin juillet, pendant toute la période des auditions de la commission d'information du Sénat sur l'affaire Benalla, dont il est co-rapporteur. Dix-neuf auditions, au total.

Après avoir dominé une partie de l'actualité au cœur de l'été, l'affaire Benalla s'apprête à faire son retour au Sénat.

Dès aujourd'hui. Le sénateur loirétain annonce



PROTECTION. Pour Jean-Pierre Sueur, « se pose la question du statut » d'Alexandre Benalla. « Ses missions étaient mal définies ». PHOTO D'ARCHIVES STÉPHANE LEFÈVRE

qu'il va « prendre contact, dès ce lundi, avec le président de la commission des lois, Philippe Bas (sénateur LR de la Manche), pour déterminer les nouvelles auditions » par la mission d'information. Cette liste pourrait être « communiquée mercredi ou jeudi ».

Alexandre Benalla sera-t-il auditionné ? « La commission en a parlé, mais rien n'est encore tranché. La difficulté, c'est que nous ne devons pas empiéter sur l'enquête judiciaire ».

Pourquoi reprendre ces auditions ? « Il y a encore beaucoup de travail à faire », assure l'élu, en par-

lant de « nombreuses contradictions et de non-dits ». Exemple : « Je ne sais toujours pas qui a sollicité le port d'armes de M. Benalla », détaille le sénateur.

« Nous allons reprendre nos travaux dans le même état d'esprit calme. Mon souhait c'est d'arriver à un

rapport commun avec Philippe Bas et Muriel Jourda », co-rapporteur, et élu LR du Morbihan.

Les sénateurs plus tenaces que les députés ? « Nous avons décidé, au Sénat, que nous allions, ensemble, assumer notre mission, en nous répartissant les questions. L'idée, poursuit-il, c'est de ne pas en faire un enjeu politique, ce qui a été le grand tort de l'Assemblée nationale. Notre but est, d'abord, d'établir les faits, étant entendu que nous ne sommes pas là pour délivrer des sanctions. Ensuite, il s'agit d'établir s'il y a eu des dysfonctionnements et ce, pour faire des propositions afin d'y remédier ».

Son rapport d'étonnement. « Ce qui m'a frappé, c'est que ce personnage moleste quelqu'un, devant des CRS et des policiers, sans avoir aucun titre pour le faire, et que personne ne dise rien. Mais aussi que le jour même, personne ne fasse de rapport au préfet de police ni au ministre de l'Intérieur ».

Le Président et son garde du corps. « M. Benalla avait une très grande proximité avec Emmanuel Macron ; il l'accompagnait dans ses

séjours privés, rapporte Jean-Pierre Sueur. Or, la sécurité du Président demande beaucoup de professionnalisme. J'ai connu cela quand j'étais maire d'Orléans. Quand vous recevez un président de la République, ça ne rigole pas. La protection hyper-rapprochée est sensible. Là, se pose la question de son statut. Ses missions étaient mal définies ». ■



« En faire un enjeu politique, ça a été le grand tort de l'Assemblée »

JEAN-PIERRE SUEUR
Sénateur du Loiret